No 15 / Octobre 2013

LE COMMUNICATEUR

LE MENSUEL DE L'INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA COMMUNICATION (ISTC)

Éditorial

Reconversion

Le 22 novembre prochain, le décret portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation, de la détention et l'utilisation des sachets plastiques entre en vigueur.

A l'approche de cette date, on assiste à une levée de bouclier de certains industriels et travailleurs du secteur. Des consommateurs, notamment ceux de l'Association pour la protection des consommateurs actifs de la Côte d'Ivoire se sont fait entendre. Tous rejettent ledit décret. Pendant que certains réclament sa suppression pure et simple, d'autres demandent sa révision.

Cette poussée de fièvre se comprend. Tous les changements ont leurs lots d'appréhensions et d'inquiétudes. Ce qui est moins compréhensible, ce sont ces contestations tous azimuts. Alors que l'unanimité est faite sur le problème que constituent désormais les sachets plastiques, on s'étonne que certaines personnes s'opposent à cette mesure d'assainissement.

Peut-on passer sous silence les conséquences environnementales et sanitaires causées par les sachets plastiques et ne considérer que les conséquences économiques ? Les industriels et les travailleurs du secteur parlent de centaines de milliers d'emplois menacés. Ce qui est loin de la réalité selon le gouvernement qui n'avance qu'une dizaine de milliers d'emplois menacés.

Sans entrer dans la polémique des chiffres, un gouvernement responsable ne peut se permettre de jeter autant de travailleurs à la rue. Il a pris la pleine mesure des choses et a décidé. Il reste, naturellement, ouvert à toutes les propositions que chacun des acteurs pourrait faire pour la bonne application de la mesure.

Si les inquiétudes des travailleurs et industriels sont légitimes, il appartient au gouvernement de les rassurer davantage. Quelles facilités peuvent-elles leur être accordées pour une reconversion réussie ? Dans l'arrêté d'application qui reste à prendre, on peut par exemple envisager une exonération sur l'acquisition des équipements et matières premières pour la production des nouveaux types d'emballages, une assistance technique et pourquoi pas un allègement fiscal.

C'est sûr qu'avec de telles mesures, les réticences vont tomber. Le décret va entrer en application avec l'adhésion de tous. Et la Côte d'Ivoire ne s'en portera que mieux.

SY SAVANÉ A.

Interdiction de sachets plastiques

Jour J : 22 novembre 2013

Photo: Ignace KOFFI

Une décharge de sachets plastiques

Le sachet plastique a envahi notre vie. Il recouvre tout. Sert à tout. On en use à profusion. Tout est parti des années 1990 de cette idée lumineuse :

«C'est plus hygiénique, plus propre, plus pratique d'utiliser le sachet plastique ». Alors, aujourd'hui, c'est l'emballage incontournable pour tout achat que vous effectuez. Que ce soit dans les grandes surfaces, dans les marchés et jusque chez les humbles vendeuses de galettes, qui ne sont point avares, elles qui vous en offrent deux à chaque fois : un premier dans lequel elles mettent la galette, et le second de couleur pour que vous l'emportiez.

Pourquoi donc seraient-elles avares ? Les sachets s'achètent partout à vil prix, car on en produit tant. Ce sont environ 60000 tonnes par an qui sortent des unités de fabrication. Et le commerce de ces objets occupe bien des personnes.

Résultat de tout cela : le plastique est partout. Salit tout. Encombre tout. Envahissant, persistant, voire étouffant ; d'autant plus que dans ce pays, le citoyen ne le considère pas comme une ordure et le jette partout. Observez bien nos balayeuses ; elles traquent bien volontiers les épluchures et autres déchets, mais, pour le plastique qui est quelque peu enfoncé dans le sol, elles ne se fatiguent pas pour l'arracher. Et le plastique reste là, indéracinable, imputrescible… pendant 400 ans.

Les autorités ont décidé de mettre le holà au règne du sachet plastique. Ce n'est pas du goût de tout le monde.

Nous sommes allés à la rencontre de ceux qui exercent dans le secteur du plastique. Notre reportage